



CORONAVIRUS

Bulletin d'information du conseil de l'ordre des médecins de l'Aveyron et du Centre Hospitalier de Rodez sur la situation sanitaire en Aveyron

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE CORONAVIRUS EN AVEYRON

ATTENTION

Nous ne sommes pas en situation de dépassement de nos capacités de soins

Il n'y a aucune raison de modifier notre façon d'exercer notre métier, au jour d'aujourd'hui. N'oublions pas le diagnostic différentiel !

Les pleurésies, pneumothorax et autres fausses routes doivent avoir accès aux soins

PRÉPARONS NOUS SANS SUR-RÉAGIR

Total HOSPIT	dont REA	Réa	Taux Dispo réa	Pot. réa suppl*	Nb SC/SI	Taux Dispo SC/SI	Pot. SC/SI suppl	Chbr. mortu.
12	34	6	12	10	53%	0	12	30%

Chiffres au 29 Mars

Hospitalisations : 6 réa, 21 HC, 7 SSR.

Depuis le début de l'épidémie, 6 décès (dont 4 résidents d'EHPAD) et 124 cas confirmés ou probables recensés par le SMIT.

Vendredi, il restait en réa 10 lits disponibles immédiatement, et 8 lits mobilisables sous condition.

ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE COVID 19 EN AVEYRON

FICHE DE LIAISON PANDÉMIE COVID

Fiche transmise aux EHPAD du département

Etiquette patient Oui Nom: : Prénom: : Date de naissance: :	Fiche de liaison d'urgence dans le contexte de pandémie COVID-19-CORONAVIRUS	Comité éthique de soutien Version: 03
---	---	--

Données à renseigner par l'équipe soignante dès que possible		
Médecin traitant: / Coordonnées: / Fiche validée le:	Signature:	
Si suivi IDE à domicile: / Coordonnées: Souhaite être appelée en cas de nécessité: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (si oui, coordonnées IDE:) Accord pour accompagnement du médecin en cas d'urgence vitale: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

ANTECEDENTS / COMORBIDITES	EVALUATION QUALITE DE VIE ANTERIEURE, EVOLUTION (AUTONOMIE PHYSIQUE ET PSYCHIQUE)
<ul style="list-style-type: none"> → Allergies: : → Cardiopathie (HTA, coronaropathie, insuffisance cardiaque, Xie cardiaque, valvulopathie, ...): → Insuffisance rénale chronique: → Dialyse: → AVC Séquelles (Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>): → Diabète insulino-requérant: → Troubles cognitifs modérés à sévères: → BPCO / Insuffisance Respiratoire Chronique / <input type="checkbox"/> Sous O₂: → Néoplasie active (solide ou hémopathie): → Immunodépression, à préciser: → Obésité (IMC): → Hépatopathie: → Cirrhose: → Autres: 	GIR: Perte d'autonomie récente? → Dé nutrition (ou perte de poids): → MMSE: (date): / Aggravation récente? Troubles du comportement: Léger — Moyen — Sévère: → Mange seul: → Se déplace seul:

EXPRESSION DES CHOIX (à joindre à la fiche)	TRAITEMENT
<ul style="list-style-type: none"> → Directives anticipées: → LATA préexistante: → Témoignage de la personne de confiance: <p>Coordonnées personne de confiance: • → Témoignage de la famille et proches:</p> <p>Coordonnées famille:</p> <p>Coordonnées proches:</p> <p>Conseils de l'équipe de soins:</p>	Si évoqué: <ul style="list-style-type: none"> → Pas d'hospitalisation: → Pas de réanimation respiratoire: → Pas d'acharnement soins de confort:
<p>Si illisible, à recopier lisiblement au dos de la feuille avec posologie et voie d'administration</p> <p>Si lisible: à agraver à la présente fiche</p>	

Commentaires:

Partie à renseigner avant d'appeler le 15 en cas de situation de dyspnée:	
TA:	Pouls:
Saturation:	Fréquence respiratoire:
Température:	Notion de cas suspect dans l'établissement:
Ventilation de nuit (VNI du patient):	
<p>Appel centre 15 en cas de:</p> <p>Dyspnée (essoufflements), difficultés à parler, cyanose, sueurs, tirage TA<10; FR>22; SAT<92%</p> <p>Appel médecin traitant en cas de: Hyperthermie (fièvre),</p>	

Pour une bonne stratégie de prise en charge de vos résidents

Pour éviter le désarroi des soignants dans l'urgence

Merci de renseigner la fiche de liaison que vous trouverez en pièce jointe

Anticiper c'est gagner !

Vous n'êtes pas seuls, nous répondrons à vos demandes, par mail

L'union fait la force

Bon courage

La cellule éthique et la régulation du 15

Dr Agasse

Dr Delmas

Dr Kaya-Vaur

Dr Ribier

Dr Salesses

ORGANISATION DANS LES TERRITOIRES

Rhumatologie millavoise

ERRATUM:la bonne adresse mail est celle qui figure aujourd'hui :.....@orange.fr et non celle d'hier :....@gmail.com

cabinet de rhumatologie à la maison de santé des ondes à Millau:

- Le secrétariat du cabinet de rhumatologie est ouvert uniquement lundi mardi et mercredi de 8h15 à 12h15.
- les médecins peuvent me contacter par mail
rhumatomillau@orange.fr

(si besoin avec les coordonnées du patient à contacter).

- La prise en charge se fait de préférence par téléphone ou téléconsultation.

- je reste à la disposition des médecins qui souhaite pour un rdv au cabinet pour leurs patients, notamment pour des gestes locaux (ponctions, infiltrations...).

Dr Jarrige

Ophtalmologie Millau

Organisation de notre cabinet d'ophtalmologie à Millau depuis le début du confinement :

- Une permanence téléphonique au 05/65/60/10/22 est assurée de lundi au vendredi de 9h à 11 h pour les urgences .
- Tous les autres consultants ont été décommandés.
- Seuls sont assurés les suivis des ivt selon les recommandation de la SFO et du SNOF .

cela pourra être fait tant que nous aurons des masques

Dr Bresdin

Urologie Rodez-Espalion

- Le cabinet 13 boulevard d'Estourmel à Rodez demeure ouvert avec un secrétariat maintenu physique et téléphonique aux heures habituelles du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h au 05 65 68 26 77.
- 2 salles d'attente souvertes de telle sorte que les patients ne peuvent se croiser.
- Consultation le lundi matin et le jeudi matin, et pratique ces télé consultations.
- Je peux recevoir ponctuellement en dehors.
- Je ne consulte plus au cabinet médical d'Espalion pour le moment.
- Je suis disponible sur mon portable au 06 47 04 24 89 pour vous tous.

Étant deux urologues sur Rodez, nous poursuivons l'astreinte chirurgicale au CH de Rodez.

- Les urgences urologiques sont assurées, et la prise en charge des cancers urologiques selon les dernières recommandations de l'association française d'urologie.
- La RCP urologie est maintenue avec discussion au cas par cas des dossiers, en particulier sur les délais et les reports de prise en charge qui vous seront communiqués pour chacun de vos patients bien entendu.

Dr Nicolas Berthod

FOIRE AUX QUESTIONS.

Tout ce que vous voulez savoir sur le Covid et que vous osez avoir demandé.

Groupe de discussion de médecins aveyronnais:

Je fais remonter l'interrogation de nombre de généralistes aveyronnais regroupés sur un groupe de discussion. Le protocole proposé par le SMIT des patients Covid+ ou suspects présenté sur le dernier Flash Covid étant synthétique, il est difficile de cerner l'application directe puisque très clivant par rapport aux préconisations communiquées jusqu'à présent:

- Tout patient ayant un facteur de risque sans critère d'hospitalisation doit-il être placé sous bi-antibiothérapie systématiquement à J2-3? Le SMIT doit-il valider tout début d'antibiothérapie ? Si non, comment faire le choix entre fluoroquinolone ou macrolide associé à l'Augmentin?*
- Tout patient toujours symptomatique sous bi-antibiothérapie à J5 doit-il être hospitalisé? La PCR Covid ne se fait qu'à J5 désormais ?*

De la part d'un praticien :

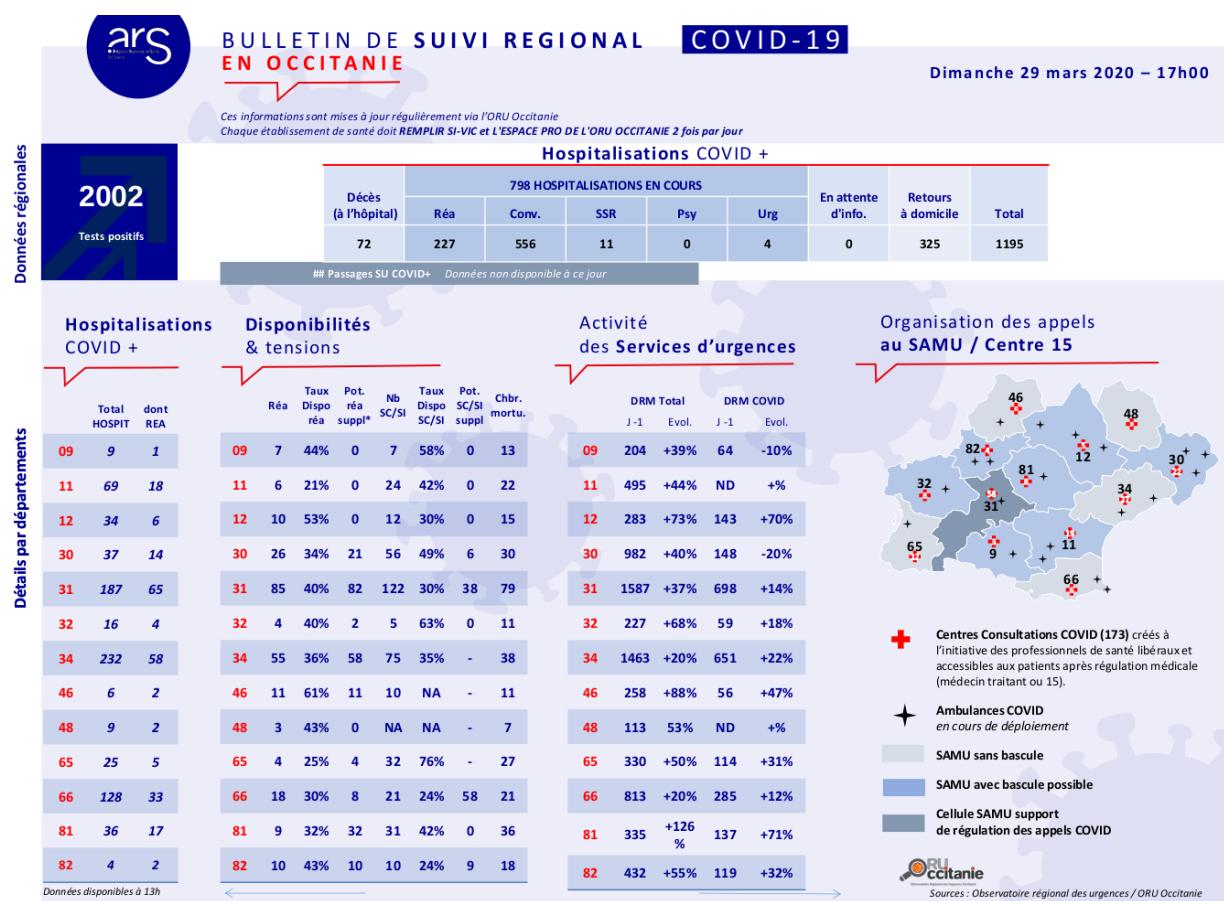
Comment fait-on pour donner le Plaquénil puisqu'il semble que les MG de ville n'aient plus le droit de le prescrire ?

Résumé des questions posées sur le Réseauville Covid:

- déroulé de la prise en charge: pas d'hospit systématique des patients à risque de forme grave, la première fois qu'on les voit?*
- les MG pourraient les mettre sous ATB systématique et les réévaluer 48 h après ?*

- questions sur le choix des ATB, pourquoi Rulid et pas Azythro?
- choix entre les 2 protocoles en fonction de l'allergie Péni?
- Faut il prendre contact systématique avec le SMIT lors de la mise sous ATB?
- du coup le test ne se fait qu'à J5 pour les patients fragiles ou peut on les faire tester en ville?
- états d'âme à mettre des antibio en systématique ... Pourquoi antibiothérapie lourde d'emblée?

ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE EN RÉGION



ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE COVID 19 EN NATION

COMMUNIQUÉ DGS 2020 03 27

Professionnels ciblés

Chirurgiendentiste, Ergothérapeute, Manipulateur ERM, Médecin, Infirmier, Masseur, Kinésithérapeute, Médecin généraliste, Audioprothésiste, Orthopédiste-Orthésiste, Pédicure-Podologue, Opticien-Lunetier, Orthoptiste, Orthophoniste, Podo-Orthésiste, Sage-femme, Diététicien, Pharmacien, Psychomotricien, Orthoprothésiste, Technicien de laboratoire médical

Message

Une livraison en masques de protection a été réalisée la semaine dernière auprès des officines (message DGS-Urgent n°2020-INF-15 en date du mercredi 18 mars 2020) afin d'approvisionner les professionnels de ville et de répondre à leurs besoins minima pour les 2 prochaines semaines.

Un nouvel envoi de masques chirurgicaux et FFP2 aux officines vient d'être réalisé via les grossistes répartiteurs pour une livraison au cours de la semaine prochaine et correspond à la dotation hebdomadaire prévue pour les professionnels de ville.

Ce message vise à vous informer du cadre de délivrance aux professionnels fixé par la cellule nationale de crise.

Sur l'ensemble du territoire national, les masques nouvellement livrés doivent être distribués selon les modalités suivantes :

- Médecins, biologistes médicaux et IDE : 18 masques par semaine et par professionnel (dont 6 masques FFP2 maximum par semaine dans le strict respect des indications et selon les disponibilités) ;

- Pharmaciens : 18 masques chirurgicaux par semaine et par professionnel ; Sages-femmes : 6 masques chirurgicaux par semaine et par sage-femme ;

- Masseurs-kinésithérapeutes : 6 masques par semaine et par professionnel (dont 2 masques aux normes FFP2 maximum par semaine dans le strict respect des indications et selon les disponibilités) pour la réalisation des actes prioritaires et non reportables.

Il est précisé que l'ordre dans lequel apparaissent les professionnels dans la liste ci-dessus ne constitue pas un ordre de priorité.

Enfin, cette livraison ne concerne pas :

- Les chirurgiens-dentistes pour lesquels une organisation spécifique est mise en place, en lien avec l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes, pour délivrer les masques pour ces professionnels et leur permettre d'assurer les soins urgents ;

Les services d'aide et de soins à domicile et les prestataires de services et distributeur de matériels qui sont désormais approvisionnés par un autre circuit.

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE



Le Ministre

Paris, le 27 MARS 2020

Madame, Monsieur,

L'épidémie de Covid-19 est une crise sanitaire sans précédent pour nos contemporains. Devant cette situation inédite, la France est en mesure de faire face grâce à son système de santé, grâce à ses professionnels, grâce à vous.

Depuis le début de cette épidémie, vous vous êtes pleinement mobilisés. Alors que le virus circule désormais largement sur le territoire national, les professionnels de santé exerçant en ville sont en première ligne de cette bataille, aux côtés de leurs collègues hospitaliers.

En plus du soin, vous êtes les mieux placés pour rassurer, aider, orienter quand la situation l'exige.

Aussi, je tenais à vous témoigner mon immense gratitude, pour ce que vous faites aujourd'hui et pour ce que vous ferez dans les semaines qui viennent. La Nation est face à une épreuve collective de très grande envergure. Sa chance, c'est de compter dans ses rangs des femmes et des hommes comme vous, des soignants qui ont une très haute idée de l'intérêt général.

Vous le savez, dès mon arrivée au ministère des Solidarités et de la Santé, j'ai employé toute mon énergie à lutter contre la propagation du virus en préparant au mieux les semaines à venir, en répétant inlassablement les consignes sanitaires qui permettront à notre système de santé de tenir bon.

J'ai bien conscience de la gravité de la situation sur le terrain et je sais jusqu'où peut aller le sacrifice des soignants dans la lutte contre cette épidémie. Cet engagement m'oblige et la Nation mesure ce qu'elle vous doit. Je sais votre attente légitime en matériel de protection. Notre pays, comme beaucoup d'autres dans le monde, fait face à de grandes tensions sur les stocks et les approvisionnements. Toutes nos usines de production de masques tournent à plein régime depuis des semaines et nous réquisitionnons pour être en mesure de vous donner, dans la durée, des armes dans cette guerre que vous menez.

La communauté des soignants est solidaire. La réserve sanitaire se mobilise et j'encourage les professionnels de santé jeunes retraités à venir épauler les confrères et collègues dans les zones d'exposition à risque.

Pour l'exercice au quotidien, j'ai également souhaité faciliter le recours à la télésanté pour éviter les déplacements inutiles, de sorte que celle-ci devienne un réflexe chaque fois que cela est possible. A cette fin et de façon dérogatoire, les téléconsultations et le télésoin seront pris en charge à 100% par l'Assurance maladie.

Si certains d'entre vous viennent à être malades, j'ai annoncé la suppression des délais de carence et la mise en place d'indemnités journalières spécifiques aux professionnels de santé de ville. Pour celles et ceux qui seraient les plus gravement atteints, je souhaite que le Covid-19 vous soit reconnu comme maladie professionnelle. Dans ces périodes, nous devons inventer de nouveaux mécanismes de solidarité, les professionnels libéraux ne doivent pas en être exclus.

Enfin, pour certains d'entre vous, les semaines que nous vivons constitueront une épreuve économique. Des mécanismes de soutien adaptés seront nécessaires et je demanderai à l'Assurance maladie qu'elle engage des travaux, avec vos représentants, pour évaluer au mieux le besoin. Après la crise, je ne peux concevoir que notre système de santé souffre une deuxième fois, du fait de fermetures économiques de cabinets.

L'essentiel de la crise est encore devant nous. De nombreux territoires seront touchés et les professionnels de santé de ville devront tenir bon.

Notre vocation de soigner et de sauver des vies prend aujourd'hui un sens particulier, un sens extrêmement fort. Votre engagement sera au cœur de cette épreuve collective.

Je sais que je peux compter sur vous.

